

COMMISSION SPORTIVE 8^e région- FEDERAUX 2018

(Aube – Côte d'Or – Saône et Loire – Yonne)

1) Choix des fédéraux 2018

- LA ROCHELLE le dimanche 10 juin
- VANNES le dimanche 24 juin
- MONT DE MARSAN le samedi 7 juillet
- BAYONNE le samedi 21 juillet

2) Organisation des transports

Le transport des pigeons pour les quatre concours du programme sera pris en charge par le groupement Aube-Yonne.

Pour La Rochelle, rendez-vous au local d'Auxerre le samedi 9 juin pour 17 H.

Pour Vannes, rendez-vous à Auxerre le samedi pour 14 H.

Pour Mont de Marsan et Bayonne le jeudi soir pour 22 H au plus tard.

Le responsable de la commission sportive régionale, Jacinto Almeida, donna le feu vert pour les lâchers et transmettra aux présidents.

3) Feuilles de jeu et classements

Un double des feuilles d'enlogement et de constatations sera conservé par les présidents d'associations pour contrôle éventuel.

Les feuilles de jeu seront à transmettre à M. Courboulay (m.courboulay@wanadoo.fr), qui établira les classements au niveau fédéral. Il sera également chargé d'établir le classement des divers championnats fédéraux.

4) Indemnités de transport

La 8^e région va indemniser le transport de ces concours fédéraux à hauteur de 900 euros au total, répartis comme suit :

- 300 euros pour le secteur SUD (soit 75€ par concours)
- 600 euros pour le secteur NORD (soit 150€ par concours)

Le règlement sera effectué en fin de saison sportive.

CHAMPIONNATS FEDERAUX

N°1 Championnat aux 3 premiers constatés par amateur (prix/pts)

- *1 coupe au 1^{er} du classement général*
- *1 coupe au 1^{er} de l'autre zone*

N°2 Championnat aux 2 premiers constatés parmi les 5 premiers désignés (prix/pts)

- *1 coupe au 1^{er} du classement général*
- *1 coupe au 1^{er} de l'autre zone*

N°3 Un trophée par concours à chaque vainqueur de zone

N°4 As-pigeon aux plus de prix/points réalisés dans les fédéraux

Le Président régional

Le Président de la commission sportive